



COMMUNAUTE DE COMMUNES
BRIANCE COMBADE

Madame, Monsieur,

Pour simplifier vos démarches au quotidien, nous vous proposons désormais de prélever directement sur votre compte bancaire ou postal, vos factures relatives à la crèche, le centre de loisirs, l'accueil ados...

Avec le prélèvement automatique vos règlements en toute tranquillité !

Sûr

→ Vous êtes sûr de payer à la date limite de paiement indiquée sur votre facture sans risque de retard, même lorsque vous êtes absent !
Le prélèvement se fera à la date indiquée sur la facture.

Simple

→ Vos factures vous sont adressées comme à l'ordinaire.
Vous connaîtrez à l'avance la date et le montant du prélèvement.
Sauf avis contraire de votre part, votre contrat de prélèvement sera automatiquement reconduit.

Souple

→ Vous changez de compte ou d'agence bancaire, transmettez votre nouveau RIB par courrier ou mail
→ Vous souhaitez renoncer à votre contrat, informez la Communauté de Communes par simple lettre ou mail dans le mois qui précède l'échéance.

Comment faire ? ... En 3 étapes simples et rapides !

- Remplir la demande d'adhésion ci-dessous, et joindre un RIB.
- À réception de ce document nous établirons un « mandat de prélèvement » par type de facture et nous vous l'enverrons.
- Vous devrez signer ce(s) mandat(s) de prélèvement et nous le(s) transmettre.
- Vous bénéficierez ainsi du prélèvement automatique dès votre prochaine facture ! (si le mandat est transmis dans les temps).

En espérant que cette nouvelle proposition de règlement recueillera votre adhésion, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

Demande d'adhésion au prélèvement (joindre RIB)

Nom(s) :

Prénom(s) :

Adresse :

Type de produit à prélever (rayer mentions inutiles) : crèche, centre de loisirs, accueil ados...

Date et Signature,